

## **SAS Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne** **Comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021**

Rapport financier présenté à l'assemblée générale des sociétaires, tenue le 6 juillet 2022.

Sur base de la liasse fiscale produite par le cabinet comptable ALGORA, nous résumons synthétiquement l'exercice 2021:

Le **total bilan** s'établit, après amortissements, à 278.110 € (268.374 € fin 2020, en progression d'environ 10.000 €).

### Actifs

Fin 2021 nous avons lancé l'investissement de Davayé. Ayant décidé de ne pas emprunter, nous avons prélevé dans nos liquidités. Nos immobilisations en cours ont progressé de 42.700 € à fin 2021.

Le Passif s'est accru de 12.600 €, uniquement par souscription additionnelle de capital. Dont le SYDESL pour 10.000 €.

Les dettes sont quasi inchangées à 116.935 €, représentées en presque totalité par les ACCA (*apports en comptes courants d'associés – autrement dit prêts de trésorerie par des sociétaires*).

Le résultat comptable après impôts de l'exercice 2021 est de - 798 €. Il est proposé de le cumuler au report à nouveau (RAN) de l'exercice précédent (-1.769 €). Ainsi le RAN fin 2021 sera de - 2.567 €.

Le **compte de résultat** de l'exercice dégage un résultat comptable après impôt de - 798 €.

Les produits s'élèvent à 7.710 €, en baisse de ~ 10 %.

Les principaux postes produits sont la vente de production d'électricité (7.178 €) et le versement comptable de la quote-part amortie d'une subvention de fonctionnement (500 € pour l'exercice).

Les charges à 8.508 € sont en hausse (~ 20%) ; on y trouve notamment les amortissements (4.170 € stables).

La vente de la production d'électricité a généré 7.178 € (en baisse / 8.059 €).

Pas d'incident notoire, mais 2021 fut moins ensoleillée que 2020, tout en se situant dans la prévision moyenne.

Le résultat d'exploitation est de - 725 €, en nette baisse par rapport à 2020 (1.624 €).

Les charges financières sont similaires d'un exercice à l'autre (environ 580 €), essentiellement les intérêts des ACCA.

Il est proposé aux sociétaires :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2021
- de donner quitus de la gestion financière
- de verser le résultat négatif (-798 €) en report à nouveau qui devient : - 2.567 €.

### **En résumé pour 2021 :**

- Seul le lot 2018 était en production. La baisse du résultat provient d'une moindre vente d'électricité : ensoleillement moins favorable qu'en 2020.
- 2021 fut un exercice de préparation de nouveaux investissements (Vinipôle @ Davayé).

### **Quelques événements sur le début de 2022**

- La centrale du Vinipôle a été mise en service : cela conduira à la conversion, pour l'exercice 2022, de la quasi totalité des immobilisations en cours 2021, en immobilisations 'effectives' 2022, augmentant ainsi les charges (les amortissements) et le revenu potentiel.
- Nos centrales produisent bien : sur les 5 premiers mois de 2022, la production des 5 centrales excède les prévisions de plus de 19 %. Mai 2022 fut excellent.
- Suite aux épisodes de Sirocco de mars 2022, afin de rétablir la production à son niveau prévisionnel, une charge exceptionnelle (~ 700 €) a été enregistrée pour une opération de lavage des champs PV de 4 de nos centrales.